

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 20 22



**Caisse de Retraite et de Prévoyance  
des Clercs et Employés de Notaires**

5 bis rue de Madrid  
75395 PARIS Cedex 08  
[www.crpcen.fr](http://www.crpcen.fr)





# Édito

Olivier MANIETTE,  
directeur de la CRPCEN

L'actualité liée à la réforme des retraites a de multiples résonances non seulement dans la conduite de notre convention d'objectifs et de gestion mais également dans tous les projets menés par la CRPCEN.

Mais au-delà des nouvelles dispositions pour le régime vieillesse qui vont dorénavant concerner au 1<sup>er</sup> septembre 2023 les nouveaux embauchés dans le notariat, la CRPCEN doit poursuivre, en toute légitimité, son engagement pour maintenir un service public de qualité.

Justement, la qualité de gestion de la CRPCEN est à la fois reconnue par l'AFNOR qui a renouvelé notre certification ISO-9001 en juin 2022 et par le commissaire aux comptes KPMG qui a également certifié la tenue des comptes sans observation ni réserve. Ces audits aux bilans positifs attestent ainsi la qualité de service que nous offrons à nos affiliés et la fiabilité des opérations comptables et financières de la Caisse.

Côté évènement, la CRPCEN a pu reprendre en 2022 une vie normale après deux années de pandémie qui avaient « embolisé » l'émergence de toute idée de rencontre. Ainsi, cette « soif » de retrouvailles nous a conduits, durant l'année, à organiser successivement une convention du personnel (cf. la dernière datait de 2019), à participer de nouveau sans contrainte, au congrès des notaires à Marseille et à réunir, en colloque, tous les bénévoles retraités des comités du notariat...

Et j'ai pu mesurer à quel point ces évènements qui nous avaient tant manqué, nous ont permis de consolider un lien fort avec le personnel et la profession qui ont démontré respectivement au cours de ces rassemblements un attachement inconditionnel à la Caisse.

Autre grand sujet d'envergure mené en 2022, la réforme du recouvrement, qui a été conduite avec succès, transférant ainsi la compétence aux URSSAF. Même si les travaux préparatoires ont fortement mobilisé les équipes, l'implication pour la Caisse dans les années à venir n'en sera pas moins dense et ce, du fait des obligations de contrôles qui en découlent et du maintien du recouvrement de la cotisation sur émoluments.

En contrepoint de ce contexte de réforme, la Caisse continue d'avancer dans l'élargissement de son offre de service et notamment, pour les plus fragiles. Nous avons contractualisé un partenariat avec Habitat & Humanisme pour soutenir un projet de construction de logements intergénérationnels ; nous nous appuyons sur des ateliers santé de la CAMIEG (caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières) pour en faire profiter nos retraités ; nous travaillons avec la Mairie de Paris pour soutenir plusieurs associations et notamment pour aider les jeunes en difficulté à trouver un toit ; nous allons poursuivre notre partenariat avec les Petits Frères des Pauvres en menant des actions ciblées pour les personnes les plus isolées... Autant de projets qui viennent accroître le rayonnement de la Caisse dans la sphère sociale et légitimer le rôle important qu'elle joue depuis plus de 85 ans maintenant...

Beaucoup d'autres projets ont été menés en 2022, je ne pourrais tous les citer mais la plupart d'entre eux sont évoqués dans cette rétrospective.

Aussi, j'espère que vous prendrez autant de plaisir à lire ce rapport d'activité que nous en avons à œuvrer au quotidien pour cette belle institution qu'est la CRPCEN. ■

# Faits marquants 2022

**CONVENTION DU PERSONNEL**  
31 mai

**SEMAINE DE LA QUALITÉ**  
du 7 au 13 juin

**AUDIT DE SUIVI AFNOR**  
14 et 15 juin

**COLLOQUE DES COMITÉS  
DU NOTARIAT**  
27 et 28 septembre,  
à Aix-en-Provence

**118<sup>E</sup> CONGRÈS  
DES NOTAIRES**  
du 12 au 14 octobre,  
à Marseille

**SIGNATURE DU PARTENARIAT  
AVEC HABITAT & HUMANISME**  
21 novembre

**CYBERQUINZAINE  
DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE**  
du 5 au 16 décembre

# Chiffres clés 2022

**BÉNÉFICIAIRES DE L'ASSURANCE  
MALADIE**  
**159 506**



**ACTIFS**  
**79 287**



**RETRAITÉS**  
**81 331**



**ENQUÊTE DE SATISFACTION**  
du 12 au 30 septembre  
**87 %** des affiliés satisfaits  
des services de la CRPCEN



**CRÉATIONS DE COMPTES SUR L'ESPACE SÉCURISÉ**  
**67 638 affiliés**  
**et 3 762 études**



**VISITEURS UNIQUES SUR WWW.CRPCEN.FR**  
**646 326**



# Sommaire

1



## PROJETS PHARES 2022

- Enquête de satisfaction : des résultats en hausse pour la CRPCEN \_\_\_\_\_ 10
- Démarche qualité de la CRPCEN : rétrospective 2022 \_\_\_\_\_ 12
- Réforme du recouvrement : une année 2022 dédiée aux travaux préparatoires \_\_\_\_\_ 14
- Sécurité informatique : la CRPCEN sensibilise ses agents \_\_\_\_\_ 15
- Évolution de l'espace sécurisé : toujours plus de services pour les assurés \_\_\_\_\_ 16
- La CRPCEN soutient des projets innovants dans le domaine social \_\_\_\_\_ 17
- La CRPCEN s'engage auprès d'Habitat & Humanisme \_\_\_\_\_ 17
- Convention du personnel : sous le thème de la réforme des retraites et de l'action sociale \_\_\_\_\_ 18
- Congrès des notaires : une édition 2022 sous le soleil marseillais \_\_\_\_\_ 19
- Le colloque des comités du notariat 2022 : sous le signe de la solidarité \_\_\_\_\_ 20

2



## CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION

- Convention 2021-2025 : bilan et perspectives d'un outil de pilotage et de gestion de l'organisme \_\_\_\_\_ 24

## 3

**GOUVERNANCE / ORGANISATION DE LA CAISSE**

- Composition du conseil d'administration \_\_\_\_\_ 30
- Activité des commissions \_\_\_\_\_ 32
- Certification des comptes \_\_\_\_\_ 33
- Le comité de direction au 31 décembre 2022 \_\_\_\_\_ 34

# 1

## Projets phares 2022

*Une année dominée  
par la relation client  
et l'accompagnement des plus fragiles*



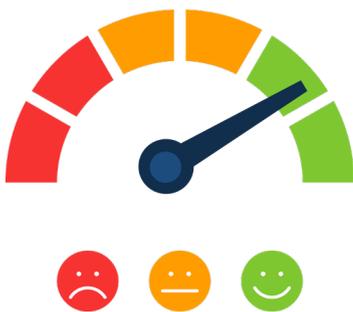


## ENQUÊTE DE SATISFACTION : des résultats en hausse pour la CRPCEN



C'est un peu plus de 12 000 affiliés qui ont répondu à la dernière enquête bisannuelle de la CRPCEN évaluant ainsi l'ensemble des services de la Caisse. Retour en détail sur des résultats globalement positifs.

**87 %**  
de satisfaction globale



### L'ÉVALUATION DES CONTACTS AVEC LA CRPCEN

Les affiliés ayant répondu à l'enquête et qui ont contacté la CRPCEN cette année, ont témoigné de la qualité des réponses apportées par les conseillers, actant ainsi une très nette progression de la satisfaction, 75 % d'opinion favorable contre 55 % en 2020.

### QUELS SONT LES MOYENS DE CONTACTS UTILISÉS PAR LES AFFILIÉS ?



**Espace sécurisé utilisé par 37 % des affiliés** ; avec un taux d'utilisation qui doit encore progresser (objectif 64 %), il est constaté une augmentation de la satisfaction de 15 points chez les internautes, soit de 88 %.



**Appels téléphoniques utilisés par 34 % des affiliés** ; meilleure appréciation des échanges téléphoniques avec une progression de 11 points (amabilité, clarté des réponses, temps de conversation...) mais sont constatés des difficultés à joindre la CRPCEN et des temps d'attente trop longs.



**Enfin, le courrier est utilisé par 29 % des affiliés** ; une diminution des demandes par courrier est constatée avec une satisfaction sur la qualité des réponses en hausse de 13 points.

#### Le rendez-vous téléphonique encore trop méconnu

Bien que ce service soit proposé depuis mars 2021, **seulement 27 % des participants ont connaissance de la possibilité de prendre un rendez-vous avec un conseiller de la CRPCEN.**

#### Canaux de contacts utilisés et progression de la satisfaction en 2022



+15 points



+11 points



+13 points

## L'ÉVALUATION DES SERVICES PAR LA CRPCEN

### Les prestations maladie

62 % des participants ont une bonne connaissance de l'offre de services de la Caisse. 76 % des personnes interrogées ont notamment souligné l'efficacité dans la gestion des demandes de modifications des comptes des bénéficiaires.

En ce qui concerne les remboursements de soins, on constate également une hausse de la satisfaction de 12 points sur l'exactitude des remboursements (93 %) et de 19 points sur les délais de traitement (93 % également).

La progression la plus marquante est, quant à elle, celle de la qualité de traitement du paiement des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie ou maternité qui remporte la plus grande progression de résultats depuis 2020 avec une augmentation de 28 points par rapport à 2020 (93 % de satisfaction).

### La retraite

Concernant les informations et la préparation à la retraite, il est constaté une diminution de 18 points sur cet item. Les informations sur les droits à la retraite sont jugées insuffisantes par les affiliés interrogés et beaucoup d'entre eux ne connaissent pas encore suffisamment la possibilité d'effectuer une demande de retraite en ligne.

### Les aides sociales

L'item sur les prestations d'action sanitaire et sociale essuie la plus forte baisse puisque seulement 57 % des répondants déclarent connaître ces aides. Néanmoins, 67 % des personnes ayant eu recours à l'action sociale sont satisfaites des prestations versées par la Caisse.

Les aides les plus attendues sont les aides ponctuelles, les aides aux vacances, au handicap et les aides à domicile.

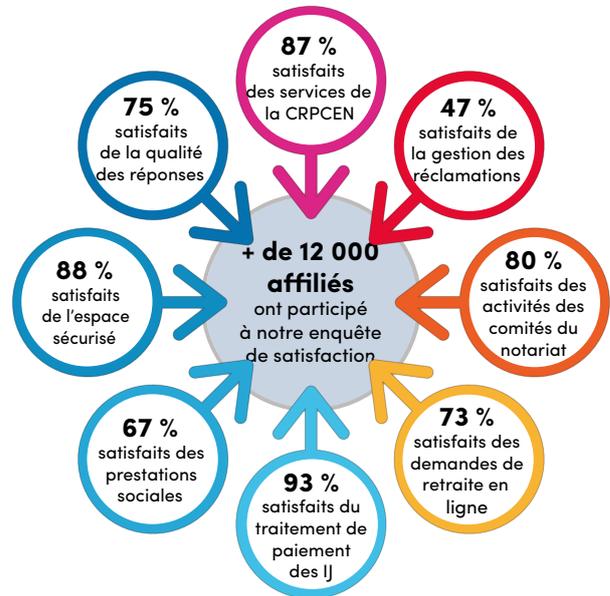
### Les réclamations

Avec un résultat de 47 % de satisfaction, l'item sur la gestion des réclamations marque tout de même une réelle progression avec 14 points supplémentaires par rapport aux résultats 2020.

Les principaux motifs de réclamations portent sur les bulletins de pensions, la fiabilisation du compte carrière, le rattachement des enfants au titre de la maladie et les chèques vacances.

### Les comités du notariat

Plus de 50 % des personnes interrogées connaissent les comités des retraités du notariat. Une progression de 5 % est constatée sur la satisfaction globale des activités proposées par les comités du notariat avec 80 % de satisfaction globale. Les séjours, les sorties, les conférences ou les repas conviviaux sont les activités les plus plébiscitées par les affiliés.



### CE QU'IL FAUT RETENIR

*Dans un contexte de fin de crise sanitaire et avec une évolution constante du nombre d'affiliés qui génère un accroissement substantiel d'activités, la CRPCEN a fortement mobilisé ses équipes pour assurer la continuité de service. L'enquête de satisfaction 2022 menée auprès d'un panel représentatif des usagers de la CRPCEN a permis de constater que cette mobilisation porte ses fruits.*

*En effet, les usagers ont témoigné de leur satisfaction dans la gestion des prestations maladie et plus particulièrement quant à celle relative aux indemnités journalières qui a été fortement impactée en 2020 et 2021 par la crise du COVID. Il est également observé une nette progression de la satisfaction des affiliés dans le cadre de la prise en charge de leur demande en général et dans la clarté des réponses apportées.*

*Consciente des progrès à réaliser dans le domaine de la retraite, du recours aux aides et de la joignabilité, la CRPCEN poursuit également ses actions pour fiabiliser la gestion de carrière et simplifier les démarches administratives notamment grâce à la mutualisation inter-régimes. ■*

## DÉMARCHE QUALITÉ DE LA CRPCEN : rétrospective 2022

Depuis qu'elle est certifiée ISO 9001-2015 en juillet 2018, la CRPCEN a développé une culture de l'amélioration continue au travers des nombreuses exigences de cette norme, au service de la performance globale de la Caisse. Retour sur le bilan 2022.

### DES REVUES DE PROCESSUS FIDÈLEMENT TENUES : SOCLE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

Comme tous les ans, deux revues de processus se sont tenues sur l'année 2022 pour chacun des processus de la Caisse. Elles constituent le socle de la démarche qualité car elles permettent d'entretenir et de cultiver la dynamique d'amélioration continue pour chaque activité de la CRPCEN. Concrètement, elles donnent lieu à des actions (en moyenne près de 2 par processus) pour améliorer la performance des services au quotidien, par exemple en termes d'optimisation de procédures, d'organisation des activités ou encore de mise à jour de la documentation.

Toujours en matière d'amélioration, la simplification de la cartographie se poursuit avec notamment la fusion des processus de pilotage et des 2 processus de la relation client au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette simplification se poursuivra au 2<sup>e</sup> semestre 2023 avec la fusion des processus d'alimentation de la carrière et de gestion des prestations vieillesse.

### UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE ET STRATÉGIQUE DE FIN D'ANNÉE : LA REVUE DE DIRECTION

La revue de direction regroupe les pilotes de macro processus et la mission qualité. Cette réunion permet de faire le point sur l'année écoulée, d'identifier les leviers d'amélioration et de fixer un cap en matière de qualité.

Dans un souci de simplification et de recentrage sur des actions à dimension stratégique, la revue de direction du 14 décembre a défini 24 actions déjà en cours ou à impulser au niveau de l'équipe de direction et de la mission Qualité, soit 9 de moins que l'année précédente.

Parmi ces actions on peut citer par exemple :

- ➔ l'évolution du format des revues de processus pour renforcer le rôle facilitateur de la démarche Qualité ;
- ➔ la préparation au déploiement de la nouvelle aide d'action sociale pour 2024 « Accompagner et améliorer la qualité de vie » ;
- ➔ la consolidation de la visibilité de la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) ;
- ➔ ou encore l'amélioration de la coordination comptable / ordonnateurs sur les actions de contrôle.

### LA POURSUITE DE LA SENSIBILISATION À LA QUALITÉ POUR LES NOUVEAUX COLLÈGUES

Depuis 2019, des réunions de sensibilisation à la qualité sont organisées avec les nouveaux arrivants à la Caisse. Durant ces réunions, les obligations de la norme ISO 9001 sont évoquées au travers des 7 principes de la qualité :

- orientation client (écoute client, enquêtes de satisfaction, etc.) ;
- leadership (le management dans son ensemble est cœur du système qualité en le portant) ;
- implication du personnel (compétences, formation, habilitation, formation, etc.) ;
- approche processus (cartographie des processus bien définie) ;
- amélioration (contrôles, audits, etc.) ;
- prise de décision fondée sur des preuves (chaque décision est justifiée) ;
- et management des relations avec les parties intéressées (existence de plusieurs comités de pilotage ou de projet avec d'autres organismes comme la CNAV, le GIP UR).

En 2022, 6 sessions de sensibilisation à la qualité ont été organisées, rassemblant au total 38 nouveaux collègues. Les participants ont indiqué à l'unanimité leur satisfaction à l'issue de ces réunions.



6 sessions de sensibilisation à la qualité ont été organisées en 2022 rassemblant au total

**38 nouveaux collègues**



### UNE TENDANCE RELEVÉE LORS DES AUDITS INTERNES : LE SUIVI DE LA GESTION DOCUMENTAIRE

Les collègues auditeurs internes ont réalisé 7 audits en 2022 sur des sujets aussi variés que la relation client, les frais de santé, la maintenance du parc informatique...

La démarche est différente et complémentaire des revues de processus (RDP) : si une RDP peut se comparer au « film » des 6 derniers mois (« où en est-on par rapport à la précédente revue ? »), l'audit interne est plutôt une « photographie » du processus à l'instant de l'audit (« quelle est la situation de ce processus ? »).

D'un point de vue qualitatif, se retrouve notamment en tendance le sujet de la documentation : exhaustivité, mise à jour, appropriation par les équipes....

Un audit spécifique y a même été consacré, confirmant ces constats. Un plan d'actions a été décidé et portera notamment sur la sensibilisation à l'appropriation de la documentation par les managers à leurs équipes.

À noter que le programme d'audits internes suivi dans le cadre de la démarche qualité sera également annexé au nouveau plan de contrôle interne unique (PCIU) qui va rassembler, à partir de 2023, l'ensemble des actions de contrôle de la Caisse.

### L'AUDIT AFNOR DE JUIN : ZÉRO POINT SENSIBLE ET ZÉRO NON-CONFORMITÉ

Les 14 et 15 juin 2022, l'audit de suivi Afnor s'est tenu à la CRPCEN. Karine LEFORT-BOC, auditrice Afnor, a procédé, pour la deuxième année consécutive, à l'analyse des activités de la moitié des processus et aux entretiens avec les pilotes et les équipes concernés. Un point sensible identifié lors de l'audit de 2021 a été levé cette année. Aucune non-conformité n'a été trouvée.

L'auditrice a souligné en points forts « un système ISO 9001:2015 qui démontre sa maturité et une organisation pragmatique permettant de sécuriser et fiabiliser les pratiques à tous les niveaux » et une fiabilité et une confiance « mesurables à travers les retours des clients (enquête de satisfaction externe) et les retours internes ».

Elle a également identifié quelques pistes de progrès comme l'étude plus approfondie des opportunités ou la poursuite de la refonte des indicateurs-clés des processus.

Les 8 et 9 juin 2023, Karine LEFORT-BOC achèvera son cycle de 3 audits à la CRPCEN. ■



## RÉFORME DU RECouvreMENT : une année 2022 dédiée aux travaux préparatoires

La loi de financement de la Sécurité sociale 2019 prévoyait le transfert à l'URSSAF de la collecte des cotisations sociales jusqu'ici gérées par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN). La Caisse conserve néanmoins le recouvrement de la cotisation sur émoluments. Ce changement, dorénavant opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, a nécessité des travaux préparatoires de grande envergure menés par les équipes de la CRPCEN et celles de l'URSSAF.

Le projet a été structuré autour de 5 chantiers principaux, qui ont fait l'objet d'ateliers de travail :



### → CHANTIER RÈGLEMENTAIRE

Ce chantier vise à harmoniser l'ensemble des textes applicables à la CRPCEN (loi du 12 juillet 1937, décret du 20 décembre 1990, règlement intérieur) avec ceux du régime général afin que le transfert soit sécurisé juridiquement sur les questions des échéances des cotisations et de l'assiette des cotisations.

### → CHANTIER CONVENTIONNEMENT ET FLUX COMPTABLES

La convention a été signée le 4 janvier 2023 par les directeurs et les directrices comptables et financières des deux organismes (CRPCEN et URSSAF).

### → CHANTIER ACCOMPAGNEMENT DES COTISANTS

L'accompagnement s'est décliné en deux volets :

- accompagnement des études ;
- et accompagnement du réseau des URSSAF.

### → CHANTIER RECouvreMENT ET FIABILISATION

Ce chantier vise à assurer la transposition du recouvrement des cotisations sur salaires de la CRPCEN au régime général (assiettes, DSN, date d'exigibilité, contrôles embarqués...).

### → CHANTIER SYSTÈME D'INFORMATION

Sur le volet outil recouvrement et dans le cadre de la LFSS pour 2020, il est confirmé que la CRPCEN conserve le recouvrement des cotisations sur émoluments et honoraires (4 %).

L'outil actuel servant au recouvrement étant vieillissant, une action issue de la COG 2021-2025 de la CRPCEN vise à « Assurer la refonte de l'application interne pour le recouvrement de la cotisation sur émoluments et honoraires ».

Concernant le volet Infocentre, l'objectif est d'assurer la continuité du service des statistiques du régime en utilisant les données nominatives de la DSN (masse salariale, population des clercs de notaires) afin d'alimenter un infocentre.

Un comité opérationnel (COMOP) est chargé de coordonner l'ensemble de ces chantiers. Il se réunit mensuellement depuis le mois de novembre 2021.

Le projet est arrivé à son terme et les déclarations sociales nominatives de janvier 2023 ont été traitées par le réseau des URSSAF aux échéances des 5 et 15 février 2023. ■

## SÉCURITÉ INFORMATIQUE : la CRPCEN sensibilise ses agents



**Depuis de nombreuses années, la CRPCEN a déployé une politique de sécurité des systèmes d'information visant à responsabiliser tous ses collaborateurs face aux risques malveillants de plus en plus croissants.**

La transition numérique constitue une opportunité pour les entreprises mais génère aussi de nombreuses menaces. Les intentions malveillantes sont multiples : atteinte financière, appropriation d'informations et de savoir-faire, désorganisation et fragilisation, atteinte à la réputation, etc. De plus, le récent développement du travail à distance oblige les entreprises à repenser leur sécurité et aussi à sensibiliser aux menaces salariés et clients.

À l'heure où l'ensemble des activités et services s'ouvrent au « tout numérique » et à la dématérialisation, la sécurité des systèmes d'information est devenue plus que jamais un enjeu majeur. Et avec la professionnalisation de la cybercriminalité, les cyberattaques se multiplient et se complexifient. Qu'elles soient menées par des États ou des cybercriminels, les entreprises ont besoin de se protéger de ces cyberattaques et de réagir efficacement en cas d'incident dans leur système d'information.

Au regard de ce contexte, les enjeux pour la CRPCEN sont devenus multiples et les actions déployées doivent viser plusieurs objectifs, à savoir :

- ➔ **GARANTIR LA DISPONIBILITÉ** de l'ensemble de ses activités afin que le service public soit rendu aux bénéficiaires.
- ➔ **GARANTIR L'INTÉGRITÉ** des informations qui sont mises à disposition des affiliés telles que le droit en matière de retraite ou de réversion. La CRPCEN doit préserver le caractère correct et complet des données.

- ➔ **GARANTIR LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES** en protégeant les données personnelles de ses bénéficiaires contre tout accès illicite. L'information ne doit être consultable que par les personnes qui en ont le droit.
- ➔ **PERMETTRE LA TRAÇABILITÉ** car en cas d'audit, il est important de produire les preuves des actions mises en œuvre.

### LA CYBERQUINZAINE

du 5 au 16 décembre 2022

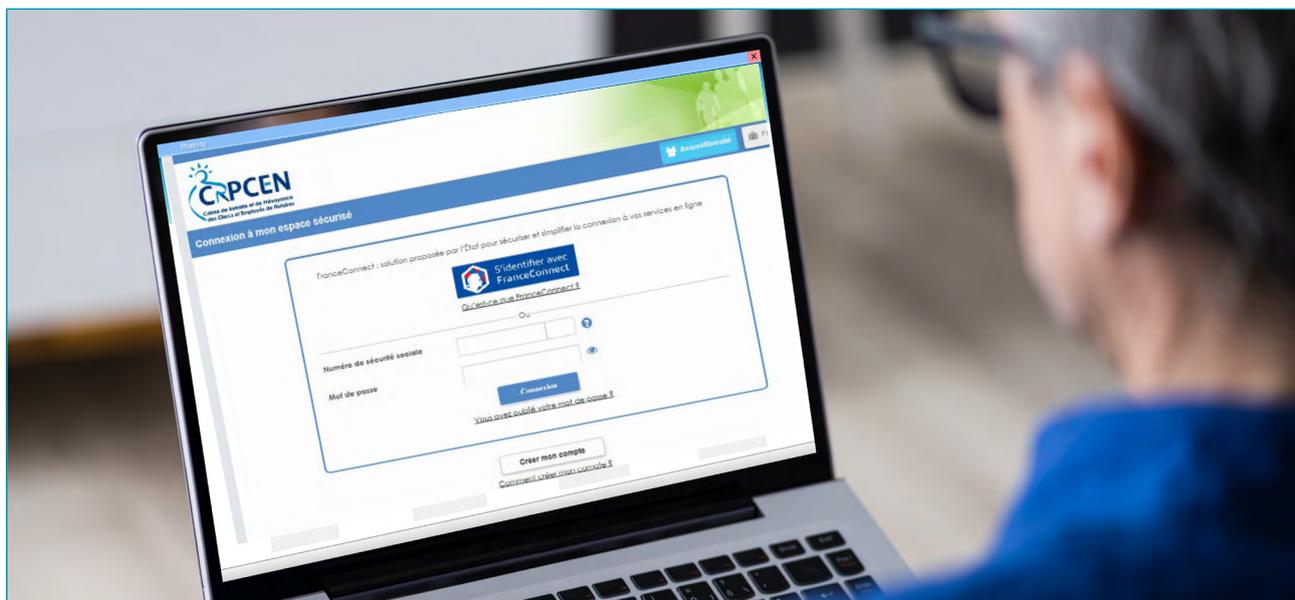
pour sensibiliser les agents de la Caisse

À travers l'action 12.1 – « Prévention » de la COG 2021-2025, la CRPCEN s'est engagée à accroître la maturité de l'ensemble des utilisateurs du système d'information face aux dangers associés à l'usage du numérique. La CRPCEN a donc organisé du 05 au 16 décembre 2022 la Cyberquinzaine, une déclinaison du mois européen de la cybersécurité.

Au cours de cette période, de nombreuses opérations de sensibilisation et d'accompagnement ont été proposées aux agents de la Caisse visant notamment l'adoption de bonnes pratiques en matière de sécurité des SI.

Cette Cyberquinzaine qui a été largement suivie par les collaborateurs, a remporté un vif succès grâce aux actions ludiques et pédagogiques qui ont été menées sur la période. ■

## ÉVOLUTION DE L'ESPACE SÉCURISÉ : toujours plus de services pour les assurés



La CRPCEN poursuit son programme de développement de services en ligne en mettant à disposition sur l'espace de service sécurisé (ESS) les bulletins de pension et les attestations fiscales.



### DES JUSTIFICATIFS TRÈS ATTENDUS PAR LES RETRAITÉS

Les attestations fiscales et les bulletins de pension détaillés en l'occurrence les bulletins de pension de retraite, de réversion, d'invalidité ou d'orphelin sont dorénavant disponibles sur l'ESS.

Pour consulter les bulletins de pension et les attestations fiscales, les affiliés doivent se connecter à leur espace sécurisé depuis la page d'accueil du site [www.crpcen.fr](http://www.crpcen.fr).

### → LE BULLETIN DE PENSION

Il reste accessible pendant 12 mois sur l'espace sécurisé.

Le bulletin récapitule un certain nombre d'informations relatives au montant de la retraite : montant brut, montant net, détail des prélèvements sociaux, montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

### → L'ATTESTATION FISCALE

Elle est mise à disposition dans l'espace sécurisé à partir de début mars et reste disponible durant deux ans.

L'attestation fiscale permet de vérifier l'exactitude de la déclaration de revenu pré-remplie. Elle indique le montant imposable au titre de l'année N-1 déclaré à l'administration fiscale pour le calcul de l'impôt sur le revenu et le montant annuel de l'impôt sur le revenu prélevé sur la retraite. ■

## LA CRPCEN SOUTIEN DES PROJETS INNOVANTS DANS LE DOMAINE SOCIAL

Depuis 2004 et au titre de l'action sociale, le conseil d'administration de la CRPCEN apporte son soutien à des projets associatifs innovants qui ont vocation à apporter des solutions à des enjeux de société et de santé.

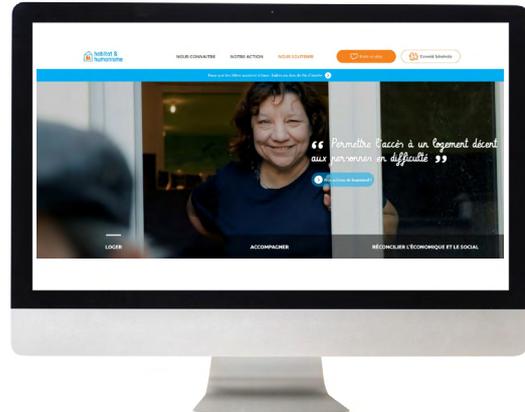
Un groupe de travail composé d'administrateurs de la CRPCEN a été créé avec pour mission d'identifier des projets et d'évaluer non seulement la pertinence mais également leur caractère innovant. Ainsi en 2021, plusieurs dispositifs qui expérimentent de nouveaux modes d'intervention auprès de publics précarisés ont fait l'objet de conventions avec la Caisse :

→ **Le projet « Halte femmes à la rue » du Samu social de Paris** : les femmes sans domicile fixe sont de plus en plus nombreuses. En l'espace de 10 ans, le nombre de femmes seules ayant sollicité au moins une fois le 115 a augmenté de 66 % sans compter celles qui, lassées par l'absence de solutions proposées, ont renoncé à solliciter de l'aide. Il y a également celles qui, pour échapper à la rue, sont contraintes d'accepter l'aide de tiers dans des conditions traumatisantes (traite, hébergement contre services sexuels etc.). Pensé pour un public masculin, le dispositif d'urgence existant n'est pas suffisamment adapté à leurs besoins, et souvent mixte, apparaît parfois comme dissuasif. Ouverte depuis le 11 décembre 2018, la Halte femmes propose un accueil de jour et une halte de nuit pour femmes. Cette halte non-mixte accueille des femmes sans-abri en journée (75 femmes) et peut héberger la nuit jusqu'à 50 femmes, avant de les réorienter vers des dispositifs plus pérennes.

→ **Le projet Inser'toit porté par le CLLAJ\* de Paris** a été expérimenté depuis 2019 sur des cohortes réduites de 20 puis 30 jeunes maximum. Le projet Inser'toit a fait l'objet de plusieurs évaluations prouvant sa pertinence et son efficacité dans la recherche de solutions à l'insertion durable de jeunes en situation de grande fragilité. L'objectif est de favoriser l'autonomie de jeunes engagés dans un parcours d'insertion professionnelle, en situation de précarité sociale et financière, en développant une passerelle vers le logement.

→ **Enfin, le projet de restaurant solidaire porté par Food sweet food.** Il s'agit d'implanter un restaurant solidaire collaboratif au sein d'un foyer du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce projet vise à proposer aux bénéficiaires une restauration sociale durable (alimentation saine, diversifiée, équilibrée tout en luttant contre le gaspillage alimentaire par la valorisation d'inventus de qualité et en soutenant au maximum les filières locales, l'agriculture raisonnée ou biologique) tout en essayant de les inscrire dans des formations professionnalisantes en lien avec la restauration. Les bénéficiaires participent aux ateliers de cuisine et réalisent eux-mêmes les repas. Le principe est de développer les complémentarités avec d'autres associations qui interviennent dans le domaine de la distribution alimentaire mais aussi de monter un modèle économique hybride en articulant restauration sociale et commerciale (vente de plateaux repas à des entreprises avoisinantes pour le financement des repas des personnes en situation de précarité).■

\*CLLAJ : Comité local pour le logement autonome des jeunes



## LA CRPCEN S'ENGAGE AUPRÈS D'HABITAT & HUMANISME

À travers le partenariat conclu avec la fédération Habitat & Humanisme le 21 novembre dernier, la CRPCEN souligne de nouveau une forte volonté de s'engager auprès des plus fragiles.

En effet, les administrateurs, séduits par le projet « Maison intergénérationnelle » porté par l'association Habitat & Humanisme/Pyrénées-Adour, ont décidé à l'unanimité de soutenir financièrement la construction de logements intergénérationnels à Tarbes.

Cette nouvelle structure accueillera des jeunes, des familles monoparentales et des personnes âgées, dotés de faibles ressources et fragilisés par l'isolement social. L'ouverture est prévue pour début 2024. La structure comportera 15 logements (du T1 au T3) avec des espaces communs : salle avec cuisine, jardin partagé avec pour objectif d'aider les locataires à gagner en autonomie. Une équipe de bénévoles et salariés sur place pourront également accompagner celles et ceux qui le souhaitent à construire leur projet personnel et professionnel. La CRPCEN est particulièrement fière de ce partenariat qui renforce ainsi sa politique d'action sociale.■



Signature du partenariat, le 21 novembre 2022 entre Alix GUIBERT, vice-présidente d'Habitat & Humanisme, Olivier MANIETTE, directeur CRPCEN et Jean GUILLAUMOND, responsable bénévole des Libéralités chez Habitat & Humanisme

Site de l'association : <https://www.habitat-humanisme.org>

## CONVENTION DU PERSONNEL : sous le thème de la réforme des retraites et de l'action sociale



**Enfin... ! Ce serait peut-être l'adverbe le plus emblématique de cette journée de convention qui s'est tenue le 31 mai 2022 au Chalet du Lac. La bonne humeur ainsi que le soleil étaient de mise pour cette journée placée sous le signe des retrouvailles après plus de deux ans sans un événementiel avec l'ensemble des agents.**

Ce fut également l'occasion de dérouler un programme assez riche autour de la légitimité des actions de la CRPCEN dans la sphère sociale et d'avoir des éclairages sur les enjeux et les conséquences d'une potentielle réforme des retraites.

Deux tables rondes se sont ainsi succédé au cours de la première partie de cette journée.

La première s'est intéressée aux engagements de la CRPCEN en faveur des plus fragiles grâce aux partenariats conclus avec l'association « Les petits frères des pauvres » (PFP) et la société « DOMplus » re-

présentées respectivement par Yann LASNIER, délégué général des PFP et Joël-Robert HANSCONRAD, directeur de projet. Après avoir dressé le bilan de deux ans de pandémie et des conséquences bouleversantes sur la situation de l'isolement en France et la fracture sociale qui en découle, les deux invités ont pu évoquer les objectifs de leur partenariat avec la CRPCEN. Les échanges ont été riches de sens et d'engagement et l'ensemble de l'assemblée a pu apprécier la clarté des propos et la pertinence des actions entreprises par la Caisse pour soutenir ses affiliés les plus isolés et accompagner celles et ceux qui le nécessitent.

La convention s'est poursuivie par une séance de questions-réponses entre les agents et la direction sur des thèmes aussi divers que la politique de rémunération, le télétravail, la réforme des retraites ou encore les effectifs de la CRPCEN pour ne citer que ceux-là.



Intervention de Yann LASNIER, délégué général des PFP et Joël-Robert HANSCONRAD, directeur de projet DOMplus lors de la première table ronde



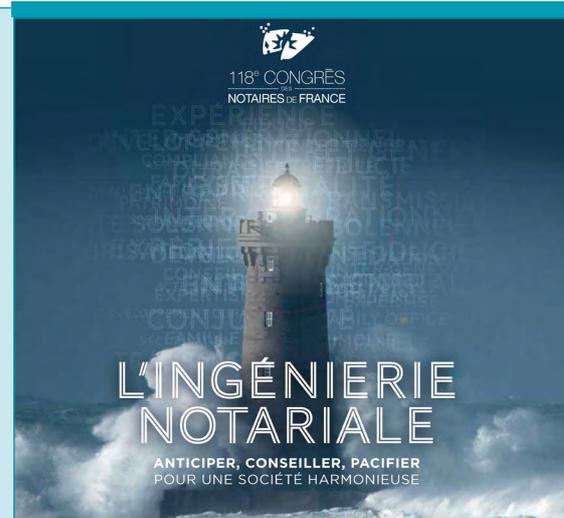
Questions-réponses entre les agents et la direction de la Caisse : Olivier MANIETTE et Hélène COMBARIEU



Rencontre entre Jean-Luc IZARD et Olivier MANIETTE

L'après-midi s'est poursuivi avec une rencontre entre **Jean-Luc IZARD**, ancien directeur de la CRPCEN et **Olivier MANIETTE**. Acteur incontournable du premier projet de réforme des retraites, Jean-Luc IZARD a souhaité partager les enseignements de son expérience tout en apportant sa vision, en tant que haut-fonctionnaire, d'un monde en pleine mutation.

Enfin, la journée, qui avait été animée par la compagnie Un rôle à jouer, s'est conclue par la restitution toute en humour de deux comédiens de la troupe qui ont su, avec tact, relever tous les temps forts de la convention tout en croquant avec bienveillance les traits de caractères de nos intervenants. ■



## CONGRÈS DES NOTAIRES : une édition 2022 sous le soleil marseillais

Pour la 16<sup>e</sup> année consécutive, la CRPCEN a participé au Congrès des notaires dont la 118<sup>e</sup> édition s'est tenue à Marseille, du 12 au 14 octobre 2022.

Cet évènement séculaire a accueilli cette année plus de 1 500 congressistes issus de 40 pays différents afin d'échanger sur une réflexion d'intérêt général. Avec comme thème « **L'ingénierie notariale - Anticiper, conseiller, pacifier pour une société harmonieuse** », les 3 jours de congrès ont mis en avant des propositions d'accompagnement des personnes dans la gestion quotidienne de leur patrimoine afin de conserver l'harmonie familiale avec une vision transgénérationnelle.

La CRPCEN, quant à elle, a pu affirmer son rôle de conseil auprès de tous les congressistes qui se sont succédé sur le stand. À l'instar des années précédentes, l'équipe administrative a accueilli une centaine de visiteurs afin d'aborder non seulement la situation globale de la Caisse mais également afin de leur apporter toute réponse quant au transfert du recouvrement des cotisations aux URSSAF, au fonctionnement de leur étude ou de leur situation individuelle en réalisant notamment des estimations de pensions. ■



La vice-présidente du conseil d'administration  
Maître Corinne FEUILLETTE-CADENNE  
et le directeur Olivier MANIETTE  
entourés de l'équipe administrative de la CRPCEN

## LE COLLOQUE DES COMITÉS DU NOTARIAT 2022 : sous le signe de la solidarité



**Après 3 ans d'attente, les bénévoles des comités du notariat ont enfin pu se retrouver lors de leur traditionnel colloque dont l'édition 2020 n'avait pas pu se tenir en raison de la pandémie.**

Le thème choisi cette année était en résonance avec l'actualité de la CRPCEN et les conséquences de la pandémie puisque les bénévoles se sont intéressés à la délicate question de l'isolement social en s'appuyant sur l'expertise de l'association des Petits Frères des Pauvres (PFP).

En effet et selon le baromètre 2021 de l'association, et après deux ans de crise sanitaire, le constat social en France est éloquent sur l'augmentation des personnes en situation d'isolement.

Ce même rapport montre notamment une aggravation alarmante de la situation d'isolement des aînés avec plus de 530 000 personnes âgées de plus de 60 ans qui se trouvent être en situation de mort sociale, ce qui représente la population d'une ville comme Lyon.

Face à cette situation, la Caisse ne pouvait restée insensible et inactive. Le conseil d'administration a donc souhaité sceller en 2021 un partenariat avec l'association des Petits Frères des Pauvres afin de démontrer que, grâce à l'action notamment de ses bénévoles en région, la CRPCEN pouvait être un acteur à part entière au service des plus démunis.

Il était donc naturel que la nouvelle édition du colloque des comités du notariat puisse être le lieu d'échange et de partage des actions qui peuvent être menées sur le terrain au quotidien.



*Interventions d'Olivier MANIETTE  
et de Serge FOREST, vice-président  
du conseil d'administration de la Caisse*



## CONFÉRENCE ET ATELIERS PRATIQUES

Animés par des intervenants des Petits Frères des Pauvres, une conférence sur le bilan social a permis aux bénévoles d'être sensibilisés aux actions de l'association et d'introduire les ateliers pratiques qui se sont tenus en seconde partie de colloque.

Ainsi, les bénévoles ont pu participer à des jeux de médiation ludique pour apprendre et échanger sur leurs expériences en lien avec l'isolement social des aînés.

Des jeux de rôle en binômes ont également permis aux bénévoles de se mettre en capacité de détection de situations d'isolement et de vulnérabilité lorsqu'ils sont en présence de personnes vieillissantes.

Enfin, les animateurs de l'association des Petits Frères des Pauvres les ont fait travailler sur des situations survenues dans le cadre de leur bénévolat afin d'identifier en collectif les soutiens déjà existants et les manques observés dans la gestion de cette situation. Avec l'appui du catalogue de formations des PFP, les participants ont été invités à identifier les thématiques qui pourraient répondre aux situations rencontrées/à leurs besoins.

À travers ses comités du notariat, la CRPCEN doit continuer à puiser sa force dans sa capacité à être innovante, sa capacité à être parfois pilote dans des domaines où elle a toute sa légitimité et plus particulièrement dans celui de la prévention et du soutien aux plus fragiles. Et tout cela s'exprime principalement à travers ces partenariats et l'engagement au quotidien des bénévoles. ■



*Ateliers pratiques animés par l'association Petits Frères des Pauvres*



*Les bénévoles des comités du notariat au colloque 2022*

# 2

## Convention d'objectifs et de gestion

---

*Une convention  
pour accompagner la transformation  
et améliorer la performance*



CONVENTION  
D'OBJECTIFS  
DE GESTION  
RCPEN / ÉTAT

G

2021 - 2025



## CONVENTION 2021-2025 : bilan et perspectives d'un outil de pilotage et de gestion de l'organisme



**Les conventions d'objectifs et de gestion (COG) sont au cœur de la gouvernance du service public de la sécurité sociale depuis 1996. Elles formalisent les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre afin de moderniser et améliorer la performance du système de protection sociale, en termes de maîtrise des dépenses et de qualité de service rendu aux usagers.**

### LA COG 2021-2025 : 3 AXES POUR LA PERFORMANCE

La CRPCEN a l'ambition que la COG 2021-2025 soit la synthèse des ambitions de la protection sociale et de la profession notariale. Ces deux professions sont tournées vers la satisfaction client avec la volonté d'être plus juste, plus équitable, plus universelle à l'égard de l'ensemble des citoyens.

Simplification administrative, développement des télé-services, fluidité des contacts : l'objectif est de faciliter l'accès aux droits et aux services pour tous, en particulier aux personnes les plus fragiles et les plus démunies, avec le même souci d'équité.

Dans ce contexte, la COG 2021-2025 se décline selon les 3 axes suivants :

#### Axe 1

Consolider et enrichir l'offre de service



La finalité des actions entreprises par la CRPCEN vise la satisfaction de ses clients. Les résultats des études menées par la Caisse sur les attentes de ses affiliés concordent par rapport à celles de l'ensemble des français et aux ambitions des pouvoirs publics qui souhaitent plus de simplification administrative, de services en ligne et de qualité dans les prestations fournies. Si les résultats de satisfaction sont très positifs depuis 2004 et démontrent un attachement fort au régime, la CRPCEN entend poursuivre la modernisation de sa stratégie de service en préservant une dimension humaine dans sa relation avec les affiliés.



**Améliorer la performance interne**

La légitimité de la CRPCEN repose sur ses performances de service et de gestion. La démarche qualité, qui structure la Caisse depuis 2016, permet aux équipes de travailler avec une méthodologie commune à la recherche d'une performance optimale dans chaque processus. Le renouvellement de la certification ISO 9001:2015 en 2021 est un encouragement à poursuivre dans cette dynamique. Issue de la qualité, la mise en œuvre de méthodes de production inspirées de la sphère industrielle entraîne l'évolution des processus. Cette démarche sera complétée et élargie à l'ensemble des services.



**Accompagner les transformations**

Pour atteindre les objectifs du programme Action publique 2022, la CRPCEN se veut une caisse connectée, efficiente mais surtout engagée, fédérant des équipes volontaires et impliquées autour de :

- ➔ **valeurs sociales et environnementales**, par le biais de la politique de RSE ;
- ➔ **valeurs de progrès**, par le biais de l'innovation technologique autour du système d'information (SI) ;
- ➔ **valeurs de partage d'expérience et de mutualisation** auprès de nos partenaires.

Au cœur des transformations, l'évolution du système d'information sera un atout essentiel de la CRPCEN pour répondre aux enjeux transverses de relation clients, de performance de la production et d'efficience. Dans un contexte de mutations réglementaires, sociales et technologiques, la CRPCEN doit également réussir l'accompagnement de ses salariés. Elle s'appuiera sur son schéma directeur des ressources hu-

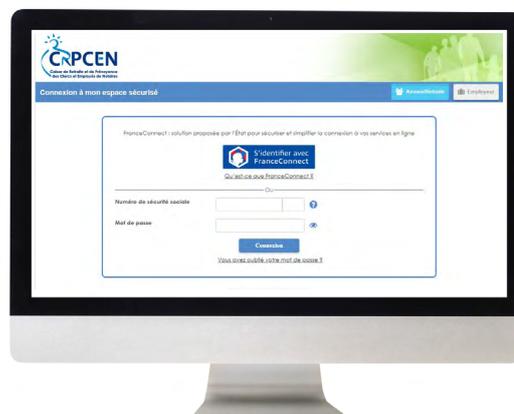
maines bâti autour de la qualité de vie au travail et le développement des compétences. Enfin, pour anticiper et accompagner les évolutions de son écosystème, la CRPCEN restera en veille des innovations et des bonnes pratiques avec les autres organismes.

**CONSOLIDER ET ENRICHIR L'OFFRE DE SERVICES**

**En 2022, la CRPCEN a poursuivi le développement des échanges et des services en ligne, bâtis autour de son espace de services sécurisé (ESS) qui enregistre plus de 70 000 abonnés.** Cet espace utilise [France Connect](#) le dispositif permettant aux internautes de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant de type [impots.gouv.fr](#) ou [laposte.fr](#).

**Un bouquet de télé-services est disponible :** bordereaux de paiement pour le versement des indemnités journalières (BPIJ), attestation fiscale dématérialisée pour les pensionnés (retraités et invalides) de moins de 75 ans (indiquant le montant déclaré et le montant d'impôt prélevé dans le cadre du prélèvement à la source). Les retraités peuvent également consulter leur bulletin de pension mensuel détaillant les prélèvements et les contributions. Le télé-service de création et de changement de RIB est annoncé pour 2023.

**S'agissant de la relation clients, l'information est actualisée régulièrement par le comité interne de la Ligne Editoriale de la Relation Client (CLERC) à travers les canaux de diffusion :** site internet, newsletter, serveur vocal, courriers, courriels, vidéos. La fréquentation du site de la Caisse a augmenté en 2022, et la prise de rendez-vous téléphoniques (2 576) contribue à améliorer le service rendu aux usagers. En termes de parcours clients, une animation dédiée aux jeunes actifs a été mise en ligne. Le délai de traitement des courriels entrants (sous 48 heures) et des réclamations (sous 10 jours ouvrés) est respecté, la polyvalence des téléconseillers permettant d'affiner la réponse apportée dès le premier contact.



**En matière d'action sanitaire et sociale, l'expérience de la plate-forme téléphonique d'intermédiation a été pérennisée.** Elle permet l'accompagnement à distance des affiliés les plus fragiles, confrontés à l'épuisement psychologique ou aux difficultés d'accès aux outils numériques.

### AMÉLIORER LA PERFORMANCE INTERNE

En 2022, le contexte est resté marqué par la hausse du nombre de bénéficiaires et des volumes exceptionnels de dossiers maladie liés à la dernière vague de la pandémie en début d'année (hausse de 90 % des demandes d'indemnités journalières entre 2019 et 2022). Face à cette conjoncture, la CRPCEN a tenu ses objectifs prioritaires de remboursement à travers le pilotage de sa production, inspiré des méthodes industrielles.

**Conformément à la démarche Qualité, les ateliers d'optimisation se poursuivent** afin d'améliorer en continu les processus tels que l'actualisation des carrières, la dématérialisation des dossiers d'indemnités journalières (IJ), le rattachement des ayants droit, l'envoi des carnets de maternité ou encore le circuit de paiement lié à la complémentaire santé solidaire (CSS). En parallèle, la Caisse continue de promouvoir la numérisation et la gestion électronique de documents (GED), en intégrant désormais les demandes d'aides en action sanitaire et sociale.

**S'agissant de l'activité vieillesse**, le modèle de production intègre de manière croissante la fiabilisation de la carrière pour les assurés atteignant l'âge de 60 ans dans l'année, afin de réduire les délais de liquidation des droits.

**En matière de maîtrise des risques**, la Caisse a réalisé les plans de contrôle conformément à ses engagements : contrôle de la direction comptable et financière (DCF), contrôle interne spécifique à la Caisse, lutte contre la fraude et recouvrement. En 2023, conformément au décret de refonte du contrôle interne, les actions et les indicateurs des différents plans seront désormais intégrés dans un PCIU (plan de contrôle interne unique).

**S'agissant de la sécurité des systèmes d'information (PSSI)**, la Caisse a poursuivi ses campagnes de sensibilisation, la formation aux bonnes pratiques et la correction des vulnérabilités techniques. En parallèle, la CRPCEN a été de nouveau certifiée qualité ISO 9001:2015 par l'AFNOR sur l'ensemble de ses activités, et il n'est fait état d'aucune non-conformité.

**Enfin, le transfert de l'activité de recouvrement à l'URSSAF Caisse Nationale** représentait l'un des travaux majeurs de la COG, décliné en chantiers relevant à la fois de la technique, des systèmes d'information, du réglementaire, du contrôle interne et de la communication. L'année 2022 a permis de finaliser avec succès les actions menées, et le transfert du recouvrement des cotisations est effectif depuis le mois de janvier 2023.

### COG CRPCEN 2021 - 2025

**20 actions à réaliser,**  
représentant **66 sous-actions** et **186 livrables**  
**31 indicateurs à suivre**

### CHIFFRES CLÉS 2022



**66 %** de nos indicateurs COG sont en progression en 2022 par rapport à 2021



**71 400** comptes personnels créés au total



**2 576** RDV téléphoniques pris



**82 %** des pensions de retraite sont versées sous 60 jours



**5 jours** en moyenne pour verser les IJ maladie directement aux assurés



**98 %** des feuilles de soins sont désormais en format électronique ; elles sont traitées en moyenne en moins de 3 jours (2,66 jours)



**73 %** des courriels reçus sont traités dans les 48 heures





## ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS

S'agissant des ressources humaines, la CRPCEN poursuit ses actions en matière de Qualité de Vie au Travail (QVT), d'une organisation pérenne du télétravail et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Acteur engagé pour l'environnement, la Caisse a préparé en 2022 son plan de sobriété énergétique conformément à la demande du gouvernement. Ce plan vise à réduire de 10 % la consommation énergétique en 2 ans. La CRPCEN avait d'ores et déjà pris des mesures dans ce sens : réduction de la climatisation, exploitation du dispositif de chauffage collectif urbain de la ville de Paris, utilisation de lumières led à faible consommation énergétique.

Le schéma directeur des systèmes d'information est mené conformément aux engagements autour des chantiers de refonte des infrastructures, de sécurité, de rationalisation des flux et d'évolution des applicatifs (recouvrement, référentiels employeurs). Les travaux liés aux applications inter-régimes se poursuivent dans le cadre des projets menés avec le GIP Union Retraite, en particulier autour du répertoire unique des carrières (RGCU) alimenté désormais par les déclarations employeurs (DSN).

En matière d'échanges avec l'extérieur, la CRPCEN poursuit le développement des échanges avec les autres organismes afin de partager les retours d'expérience, mutualiser les compétences et les outils le cas échéant. En 2022, les relations se sont poursuivies avec les acteurs de la branche notariale (Conseil Supérieur du Notariat, chambres et études) et les comités du notariat ont repris leurs activités après l'interruption prolongée liée à la crise sanitaire.



Retrouver la COG CRPCEN 2021-2025 sur [www.crpcen.fr](http://www.crpcen.fr) ■

# 3

## Gouvernance Organisation de la Caisse

---

*Un conseil d'administration  
engagé et responsable  
et une équipe administrative  
qui assure quotidiennement  
le fonctionnement de la Caisse*





## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidé par un conseiller d'État nommé par arrêté interministériel, le conseil d'administration paritaire est composé de :

- 8 **notaires** désignés par le Conseil Supérieur du Notariat ;
- 6 élus représentant les **clerks et employés du notariat** en activité ;
- et 2 élus représentant les **pensionnés du notariat**.

La durée de la mandature, fixée à 5 ans depuis 2006, permet d'inscrire dans la durée les politiques et les actions initiées par les administrateurs, tout en les intégrant dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs et de gestion que la CRPCEN passe avec l'État.

### Membres représentant les **NOTAIRES TITULAIRES**



**Maître Corinne FEUILLETTE-CADENNE**



**Maître Antoine DESMIER DE LIGOUYER**



**Maître Jean-Patrick PROUVOST**



**Maître Michel GOLAIN**

### Membres du **BUREAU**



LA PRÉSIDENTE  
- **Mme Christine MAUGÛÉ**,  
conseillère d'État

#### LES VICE-PRÉSIDENTS

- **Maître Corinne FEUILLETTE-CADENNE**
- **M. Serge FOREST**

#### LES SECRÉTAIRES

- **Maître Antoine DESMIER DE LIGOUYER**
- **Mme Lise VERDIER**

### Représentants de l'**ÉTAT**

LES COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT, REPRÉSENTANT LE MINISTRE CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- **Mme Delphine CHAUMEL**
- **Mme Caroline DROUIN**
- **Mme Nora HADDAD**

LES COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT, REPRÉSENTANT LE MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET

- **M. Bruno PATIER**
- **Mme Ibticem AMRANE-LAMENDOUR**

LE REPRÉSENTANT DU GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

- **M. Sylvain BARBIER-SAINTE-MARIE**



**Maître Arielle DUPONT-STIVAL**



**Maître Hubert FABRE**



**Maître Jean-Philippe ANDRIEU**



**Maître Bernard DUMAS**

### Membres représentant les **NOTAIRES SUPPLÉANTS**



**Maître Pascale CESSAC-MEYRIGNAC**



**Maître Daniel SPRUYT**



**Maître Philippe DELATTRE**



**Maître Pascal MOURET**



**Maître Serge CONSTANT**



**Maître Jean-François JACQUIER**



**Maître Guy JUMÈRE-LOUGRAND**



**Maître Hélène SELLIER-DUPONT**

Membres représentant les  
**CLERCS ET EMPLOYÉS DU NOTARIAT  
TITULAIRES**



Mme Lise VERDIER



M. Erwan QUENTEL



Mme Lucile BRUN



M. René SERNA



Mme Karine  
CONDOURE



Mme Sandra  
WISNIEWSKI

Membres représentant les  
**CLERCS ET EMPLOYÉS DU NOTARIAT  
SUPPLÉANTS**



M. Cédric  
BOMPARD



Mme Séverine  
BOULANGER



M. Fabrice  
HILLADJIAN



Mme Nathalie  
BERHAULT



Mme Nadia  
LEFORT



M. Emmanuel  
DORE

Membres représentant les  
**PENSIONNÉS DU NOTARIAT  
TITULAIRES**



M. Serge FOREST



Mme Agnès  
MARRE

Membres représentant les  
**PENSIONNÉS DU NOTARIAT  
SUPPLÉANTS**



M. Louis-Marie  
ROCHARD



Mme Christiane  
CŒUR

## ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

Au-delà des commissions rendues obligatoires par les textes, le conseil d'administration peut créer, conformément aux attributions qui lui sont accordées, des commissions auxquelles il peut éventuellement donner délégation. Se réunissant autant que nécessaire, ces commissions et groupes de travail ont des attributions et une composition fixées par le conseil d'administration.



### → Commission de recours amiable (employeurs et assurés)

**13 réunions (2 CRA employeurs et 11 CRA assurés)**

Conformément à l'article 15 du décret n° 90-1 215 du 20 décembre 1990 et aux articles R.142-1 à R.142-6 du Code de la sécurité sociale, la commission de recours amiable répartie en 2 sections – employeurs et assurés – examine les réclamations formulées contre les décisions de la Caisse, accorde les remises de majorations et pénalités de retard, au-delà de la limite de compétence du directeur (fixée à 6 170 € pour 2022) et accorde les remises de dettes.

En 2022, 42 dossiers ont été soumis à la commission de recours amiable dont 40 dossiers portaient sur des réclamations faites par les assurés et 2 dossiers relatifs à des demandes des employeurs. Les dossiers portaient principalement sur la contestation de la non-prise en charge de frais de transport et frais de santé, complémentaire santé solidaire et indemnités journalières (cessation de versement), demande de remise de dettes, point de départ pension, surcote, validation du service national, taux de pension, durée d'assurance et majoration pour enfant, demande de remise de majorations de retard pour les cotisations employeurs et demande d'assimilation.■

### → Commission d'administration générale et des finances

**1 réunion**

Conformément à la décision prise par le conseil d'administration du 21 juin 2011, la commission d'administration générale et des finances participe par ses travaux à fixer notamment les orientations de gestion du régime et de la Caisse, étudie toutes les propositions et peut délibérer sur les sujets pour lesquels elle a reçu une délégation du conseil d'administration.

Outre la situation du régime systématiquement étudiée lors de chaque réunion, la commission a abordé en 2022 les thématiques suivantes :

- l'état des contentieux 2021 ;
- la relation client.■

### → Commission des marchés

**7 réunions**

Instituée par l'arrête du 19 juillet 2018 portant réglementation des marchés des organismes de sécurité sociale, la commission des marchés attribue les marchés pour les procédures d'achat formalisées et autorise la passation d'avenants en fonction de l'incidence financière. En 2022, la commission des marchés a eu à statuer sur l'attribution des marchés portant sur :

- des prestations de prise en charge et de conservation des archives de la CRPCEN ;
- du conseil et accompagnement en optimisation de patrimoine ;
- de l'audit de la valeur vénale et actualisations annuelles ;
- de la constitution de la documentation des immeubles ;
- de mission de maîtrise d'œuvre pour des opérations de ravalement de façades et de rénovation de toitures ;
- de prestation de prise de notes et de retranscription des débats du conseil d'administration et autres réunions de la CRPCEN ;
- de prestations de conseil et d'assistance en gestion financière ;
- 0 avenant passé en commission des marchés.■

### → Groupe d'études des retraités

**2 réunions**

Instance non décisionnaire créée par le conseil d'administration en date du 16 mars 1971, le groupe d'études des retraités étudie et propose des mesures en faveur des retraités.

Les membres du GER prennent également connaissance, chaque année, de la liste des centenaires et valident les demandes de nomination des nouveaux secrétaires.

En 2022, le groupe d'études des retraités a porté une attention particulière au rôle de soutien des comités auprès des populations isolées par la crise sanitaire.■

### → Commission d'action sociale

#### 26 réunions

Jouant un rôle décisif en matière d'utilisation des fonds d'action sanitaire et sociale, cette commission analyse les résultats de la politique d'action sociale menée par la CRPCEN et fait des propositions d'adaptation, définit les conditions d'attribution des prestations et attribue des aides aux retraités et aux salariés du notariat (aides ménagères, aides ponctuelles, aides au handicap, etc.).

Ainsi, les deux sections de la commission d'action sociale ont eu à examiner 463 dossiers dont 336 ont fait l'objet d'accords, 112 rejets et 15 sursis.

45 assurés ont été suivis par l'association CRESUS en 2022, 25 personnes ont bénéficié d'un accompagnement à l'activité physique adaptée réalisé par l'association SIEL BLEU.■

### → Commission de gestion des actifs

#### 4 réunions

Analyser et préparer les décisions relatives à la stratégie globale d'allocations d'actifs, assurer la gestion et l'administration globale du patrimoine des actifs immobiliers ou encore valider les programmes de rénovation et d'aménagement nécessaires ainsi que la validation et le suivi du schéma directeur 2021-2025 des 31 immeubles, telles sont les principales attributions de la commission de gestion des actifs.

À ce titre, en 2022 la commission a eu à prendre connaissance des performances du fonds actions dédié détenu par la CRPCEN, des allocations de disponibilités sur divers produits obligataires et bancaires, de l'évolution du parc locatif et des travaux entrepris pour l'entretien du patrimoine.■

### → Commission des comptes

#### 1 réunion

Devenue facultative par les textes, la commission des comptes a été maintenue par décision du conseil d'administration du 9 décembre 2008 et renouvelée par décision du conseil d'administration du 21 juin 2011.

En cette année 2022, la commission des comptes a pour attribution, conformément à l'article 8 du règlement intérieur :

- d'examiner les comptes annuels et le rapport annuel du directeur comptable et financier ;
- de prendre connaissance du rapport des commissaires aux comptes ;
- de proposer au conseil d'administration l'approbation des comptes et l'affectation du résultat d'exercice.■



## CERTIFICATION DES COMPTES

**Les comptes de la CRPCEN ont été, une nouvelle fois, certifiés sans observation, ni réserve par le commissaire aux comptes (KPMG) confirmant ainsi les avis émis pour les exercices précédents.**

Cette certification atteste de la fiabilité des opérations réalisées et comptabilisées par la Caisse et de la pertinence des actions engagées en vue de sécuriser le système d'information et de mieux maîtriser les risques notamment dans le cadre du contrôle interne et de la lutte contre les fraudes.

Par ailleurs, au regard de cette certification, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité, dans sa séance du 23 mai 2023, les comptes de l'exercice 2022.

La reconnaissance de la qualité de ses comptes atteste des efforts réalisés par tous les services de la Caisse pour fiabiliser et sécuriser l'ensemble des opérations effectuées.

Elle constitue ainsi un gage de qualité des données financières et comptables de la CRPCEN sur lesquelles s'appuient les instances dirigeantes du régime pour prendre des décisions de portée technique ou stratégique, fondamentales pour l'avenir du régime.■



## LE COMITÉ DE DIRECTION au 31 décembre 2022



**Olivier MANIETTE**  
DIRECTEUR



**Flavie LABORIE**  
DIRECTRICE COMPTABLE  
ET FINANCIÈRE



**Maxime TAROT**  
ADJOINT  
SOUS-DIRECTEUR  
FONDÉ DE POUVOIR



**Olivier SAILLY**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



**Alexandra AUCLAIR**

DIRECTRICE  
DE CABINET



**Peggy SAINT ALBIN**

RESPONSABLE DES  
INSTANCES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION



**H  l  ne COMBARIEU**

DIRECTRICE  
ADJOINTE



**Nicolas DOUADY**

DIRECTEUR  
DE LA PRODUCTION



**St  phanie DECLERCQ**

DIRECTRICE DES SYST  MES  
D'INFORMATION ET DE LA  
MA  TRISE D'OUVRAGE

Réalisation CRPCEN

Directeur de la publication Olivier MANIETTE, directeur de la CRPCEN

Conception graphique CRPCEN, Carole BOUCHARD - Juin 2023

Photos Fotolia / Shutterstock / Welcome to the jungle

Impression : Groupe LECAUX Imprimerie Handiprint

**CRPCEN**, organisme certifié







**Caisse de Retraite et de Prévoyance  
des Clercs et Employés de Notaires**  
5 bis rue de Madrid  
75395 PARIS Cedex 08  
[www.crpcen.fr](http://www.crpcen.fr)

